

Action en diffamation contre Reha Hutin : 20 cirques déboutés

La Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis et productrice de l'émission éponyme – qui milite pour mettre fin à l'exploitation des animaux sauvages dans les spectacles itinérants – mise hors de cause par le TGI de Paris. Un collectif composé d'une vingtaine de cirques l'avait attaqué pour propos diffamatoires.

Le tribunal de grande instance de Paris a débouté 20 cirques de leur plainte pour diffamation à l'encontre de Reha Hutin, en sa qualité de productrice de l'émission 30 Millions d'Amis, dans un jugement rendu en juin dernier et transmis à l'intéressée il y a quelques jours.

A l'origine de cette action en justice, des propos diffusés dans l'émission 30 Millions d'Amis le 1er février 2009 sur France 3. Dominique Voynet, Maire de Montreuil (93), Michèle Périgueux, conseillère municipale à Fontenay-sous-Bois (94) et Alexis Grüss, directeur de cirque, s'y exprimaient contre les cirques avec animaux sauvages.

Le TGI de Paris est resté sourd aux demandes des plaignants. Il a en effet estimé que les propos tenus par les différents protagonistes n'étaient pas diffamatoires, d'une part, et que cette procédure était abusive, d'autre part.

« Ce collectif a tout mis en œuvre pour nous faire taire. Il a notamment menacé de nous intenter des procès à chaque fois que l'on mettrait en cause les mauvais traitements infligés aux animaux sauvages dans les cirques... Les menaces ont été mises à exécution, mais la justice n'a pas suivi », se réjouit la Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis.

La Fondation 30 Millions d'Amis salue cette décision respectueuse de la liberté d'expression, extrêmement positive pour la suite de son combat en faveur d'une interdiction des animaux sauvages dans les cirques.

Elle rappelle également que la Grande-Bretagne et le Pérou viennent d'interdire sur leur sol les cirques avec animaux, et qu'une pétition qui a déjà recueilli plus de 74 000 signatures est toujours accessible sur 30millionsdamis.fr.

Contact Presse : Priscille LACOSTE – 06.62.25.51.60